



## Conseil économique et social

Distr. générale  
28 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et à la session extraordinaire  
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes  
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement  
et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### Déclaration présentée par la Ma'arij Foundation for Peace and Development, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La présente déclaration n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



## Déclaration

La Maarij Foundation est parfaitement d'accord que l'éducation est un droit humain, essentiel pour parvenir à l'égalité des sexes, au développement et à la paix. Nous reconnaissons la contribution et l'impact significatifs de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing dans la mise en place d'un cadre mondial pour l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes et apprécions en particulier l'intérêt qui y est porté à la promotion de l'égalité d'accès des femmes à une éducation et à une formation non discriminatoires.

Il est de notoriété publique que lorsqu'une fille est éduquée, sa famille, sa communauté et le développement global de son pays en tirent également profit. Une femme éduquée a plus de chance d'avoir un emploi rémunéré et les études montrent que lorsque les femmes gagnent un revenu, elles en réinvestissent généralement 90 % dans leurs familles et leurs communautés. Lorsque les filles se maintiennent à l'école après le cycle primaire, elles ont plus de chance de se marier plus tard, moins de chance de mourir pendant la grossesse ou l'accouchement, donnent naissance à des enfants en bonne santé et envoient leurs propres enfants à l'école.

De réels progrès ont été réalisés au cours des 20 dernières années pour réduire l'écart entre les sexes dans l'éducation et s'assurer que plus d'enfants, garçons et filles, reçoivent une éducation primaire. Les Objectifs du millénaire pour le développement, notamment l'objectif 2 relatif à l'enseignement primaire universel et l'objectif 3 concernant la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ont eu des impacts positifs. Le taux de scolarisation dans le primaire dans les pays en développement s'est amélioré et se situe à présent à 90 %. Par ailleurs, nous constatons avec satisfaction que les disparités entre les sexes concernant l'inscription dans l'enseignement primaire n'ont cessé de se réduire et qu'il n'existe même plus dans certaines régions.

Toutefois, en dépit de ces avancées, beaucoup reste encore à faire pour réduire les inégalités entre les sexes, en particulier dans l'enseignement secondaire. Il est extrêmement important de s'assurer que les filles restent à l'école jusqu'à la fin de leurs études secondaires car il est démontré que cela est nécessaire pour garantir les avantages multiformes liés à l'éducation des filles. Les femmes continuent de représenter les deux tiers de la population illettrée du monde et dans les régions où la pauvreté et les conflits persistent, dans les zones reculées et dans les régions où les filles et les femmes sont plus exposées à l'exclusion sociale et où le taux de scolarisation des filles est le plus faible.

Au regard de la Déclaration de Beijing, qui appelait à une amélioration de la qualité de l'éducation il y a 20 ans, nous notons que ce facteur décisif a été largement occulté pendant les deux dernières décennies. Nous regrettons l'absence d'objectifs ou d'indicateurs dans les Objectifs du millénaire pour le développement pour évaluer la qualité réelle de l'éducation qui demeure une question cruciale qui appelle une attention immédiate. Nous sommes préoccupés par les récentes conclusions du 11e Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, commandé par l'UNESCO, qui a révélé qu'indépendamment du fait que les enfants en âge de fréquenter l'école primaire soient scolarisés ou non, le tiers de ces enfants n'acquiert pas les aptitudes de base. C'est pourquoi nous accueillons avec satisfaction les objectifs de développement durable proposés dans le Document final

du Groupe de travail, en particulier l'objectif 4 qui appelle à une éducation de qualité inclusive et équitable pour tous.

Une éducation de qualité dépend de plusieurs facteurs, la disponibilité des enseignants étant un aspect important. Malheureusement, la hausse sensible des taux de scolarisation durant les deux dernières décennies n'a pas été suivie par une hausse proportionnelle d'enseignants dans plusieurs régions et nous sommes préoccupés par les conclusions selon lesquelles le ratio enseignant-élève demeure trop élevé dans un certain nombre de pays, ce qui a pour conséquence des classes pléthoriques et entrave le développement éducatif des élèves. Le recrutement d'un personnel enseignant non qualifié pour pallier le manque d'enseignants est une autre source d'inquiétude.

Un investissement substantiel doit être mis dans le recrutement et la formation des enseignants; par ailleurs, les pouvoirs publics doivent garantir un nombre adéquat de femmes enseignantes ainsi que d'enseignants issus d'horizons divers afin de promouvoir l'objectif de l'éducation inclusive. La présence de femmes enseignantes à tous les niveaux de l'enseignement est nécessaire pour parvenir à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes en matière d'éducation, car elles sont reconnues pour leur contribution à l'amélioration des taux de fréquentation scolaire parmi les filles et des pédagogiques, notamment dans les milieux plus traditionnels où plus de restrictions sont imposées au mouvement des filles et des jeunes femmes et où leurs choix de vie sont limités. Des études indiquent que lorsque le nombre d'enseignantes augmente, en particulier dans les zones rurales des pays en développement, il s'en suit une amélioration de l'accès à l'éducation et des résultats pédagogiques chez les filles.

Dans la pratique, l'investissement dans les infrastructures peut constituer un autre facteur pouvant encourager les filles à fréquenter les bancs de l'école et à y rester au-delà de l'âge de l'adolescence. Reconnaisant le lien entre l'absence d'installations sanitaires propres, sûres et séparées dans les écoles et le taux élevé d'absentéisme et d'abandon scolaire chez les filles, les pouvoirs publics doivent s'engager à investir dans des installations appropriées pour les filles et les jeunes femmes dans tous les établissements scolaires. Il est également important de s'assurer que les filles et les femmes en situation d'handicap puissent accéder facilement à ces installations.

Nous nous félicitons de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et rejetons les stéréotypes sexistes préjudiciables dans les programmes scolaires et les supports pédagogiques qui renforcent la répartition traditionnelle des rôles entre les sexes et limitent les opportunités d'apprentissage ainsi que les choix de carrière des filles et des femmes. L'égalité de genre dans l'éducation doit être renforcée. Outre la révision des manuels scolaires afin d'en supprimer les stéréotypes sexistes, la question de l'égalité des sexes doit figurer dans diverses matières d'enseignement; par ailleurs, les enseignants et les éducateurs doivent également recevoir des formations de sensibilisation aux questions de genre afin d'éliminer les préjugés qui induisent souvent des pratiques discriminatoires dans les salles de classe.

Pour s'assurer que chaque fille et chaque femme jouit de son droit universel à l'éducation, les pouvoirs publics doivent également identifier les causes profondes qui les empêchent de bénéficier d'une éducation et amènent les filles à abandonner précocement l'école, et s'y attaquer. Des questions telles que le mariage et la

grossesse précoces, les frais de scolarité excessifs, la lourde charge des tâches domestiques depuis le jeune âge, l'éloignement des structures scolaires, l'absence d'installations sanitaires dans les établissements scolaires, la peur du harcèlement de la part des autres élèves ou des enseignants et les stéréotypes sexistes qui dévalorisent l'éducation des filles sont tous des facteurs qui empêchent les filles et les femmes de jouir de leur droit à l'éducation. Reconnaisant que les groupes les plus vulnérables de filles et de femmes, en particulier celles handicapées, pauvres, rurales, autochtones et celles vivant dans des zones de conflit, n'ont pas souvent accès à l'éducation, l'agenda post-2015 doit soutenir le principe d'une éducation inclusive et équitable afin que les groupes les plus vulnérables de filles et de femmes ne soient pas à la traîne et en proie aux vicissitudes de la vie.

Nous saluons la démarche prospective de la Déclaration de Beijing et les appels à l'amélioration de l'accès des filles et des femmes à l'éducation et à la formation dans des domaines techniques où elles demeurent largement sous-représentées. Les pouvoirs publics doivent penser à mettre en œuvre des stratégies nationales pour encourager plus de filles et de femmes à étudier et à poursuivre une carrière dans des domaines techniques tels que la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. Nous nous félicitons des stratégies qui visent à encourager plus de femmes et de filles à poursuivre des études et une carrière dans ces domaines, telles que l'offre de bourses, l'introduction de modèles et de mentors féminins, la déconstruction des stéréotypes sexistes et la création d'un environnement de classe débarrassé de toute discrimination afin de garantir un traitement équitable entre les garçons et les filles.

Nous sommes préoccupés par le manque d'opportunités, en particulier dans les pays en développement, pour les femmes et les filles en ce qui concerne l'accès à l'enseignement supérieur et l'acquisition d'importantes aptitudes et compétences en technologies de l'information et de la communication, qui sont essentielles aujourd'hui pour obtenir un emploi qualifié en cette ère technologique. Les femmes sont nettement sous-représentées dans ce secteur, notamment aux postes de décision, et n'y constituent que 30 % de la main-d'œuvre. Il importe d'encourager plus de femmes et de filles à poursuivre des études dans ce domaine pour leur donner de meilleures perspectives de carrière et leur permettre de contribuer au développement technologique de leur pays. Il est important que la formation professionnelle des femmes et des filles soit axée sur le développement de compétences qui répondent aux besoins du marché de l'emploi et qui intègrent l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Reconnaisant qu'une éducation de qualité équitable et inclusive est un levier pour réaliser les autres objectifs de développement, et l'une des méthodes les plus efficaces pour contribuer à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des sexes, les décideurs doivent accorder plus de ressources et d'attention en sorte que l'éducation soit au cœur de l'agenda post-2015 pour assurer un développement durable pour tous.